DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize octobre à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :
Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Anne GALLO, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :
Monsieur Abdelkrim MAY donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Madame Elfrida SERVILLE donne pouvoir à Monsieur Michel BONNEAU, Madame Lucette ALAIN donne pouvoir à Madame Jocelyne BERESINA, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :
Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Madame Adeline CASTANO, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Monsieur Mickaël CHEVALIER est désigné secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 16

Affaires Générales

D2025_51 DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIRIE, RELIANT LA RUE DES MILLEPERTUIS ET LA RUE CLAUDE BERNARD

Madame Nadège CANTIER, 1ère Adjointe, expose qu'une nouvelle voie va être créée dans le cadre du projet de construction de 22 logements porté conjointement par l'OPAC71 et la CUCM, sur les parcelles AH0432 et AH0450.

Ce projet, situé sur l'ancien parking des tours Azur et Bleuet, nécessite la création d'une nouvelle voirie reliant la rue des millepertuis à la rue Claude Bernard.

La municipalité souhaite, par cette délibération, rendre hommage à une figure féminine emblématique en dénommant cette nouvelle rue « Jeanne Barret ».

Jeanne Barret (née à la Comelle en Saône et Loire le 27 juillet 1740) fut une exploratrice et botaniste française, connue pour avoir été la première femme à accomplir le tour du monde. Déguisée en homme sous le nom de "Jean Baret", elle embarqua en 1766 aux côtés du naturaliste Philibert Commerson lors de l'expédition de Bougainville. Passionnée par la botanique, elle contribua à la découverte et à la collecte de nombreuses espèces végétales, dont certaines portent encore son nom. Son parcours exceptionnel illustre le courage, la curiosité scientifique et la détermination d'une femme ayant su s'imposer dans un domaine alors réservé aux hommes.

Ce choix s'inscrit dans une volonté forte de rééquilibrer la représentation des femmes dans l'espace public, alors que les études montrent une sous-représentation marquée des noms féminins dans la toponymie française. En effet, seulement une minorité de rues portent des noms de femmes (6 % en France), reflétant un héritage historique qu'il est essentiel de corriger.

Par ailleurs, cette dénomination s'intègre parfaitement dans le secteur concerné, où les rues portent déjà des noms de fleurs et d'arbres (comme la rue Millepertuis), ainsi que des références à des personnalités scientifiques (comme Claude Bernard). Jeanne Barret, botaniste et exploratrice, incarne ainsi un pont entre ces deux univers, tout en honorant une femme dont le parcours exceptionnel mérite d'être connu et célébré.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L22213-28 ;

Vu le Code de la voirie routière

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relatives aux droits et libertés des communes ;

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles ;

Vu la circulaire interministérielle n°68-557 du 10 décembre 1968 ;

Vu la délibération 2022 004 du 28 février 2022 portant approbation du plan d'adressage de la commune ;

Vu la délibération 2024 049 du 07 octobre 2024 portant mise à jour du plan d'adressage communal ;

Considérant la nécessité de nommer la nouvelle voie crée lors de la construction de 22 logements sur les parcelles AH0432 et AH0450 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : DE **DÉNOMMÉ** la nouvelle voirie située entre la rue des millepertuis et la rue claude Bernard, rue « Jeanne Barret »

Article 2 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les démarches afférentes notamment la mise à jour du site national https://adresse.data.gouv.fr.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (16 voix Pour).

Le Maire,
Philippe PIGEAU

Mickaël CHEVALIER,
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture
le .....14 OCT. 2025.....
et publié, affiché ou
notifié le .....14 OCT. 2025.....
Le Maire,